

# Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierreleshois.fr

**N° 225 - SEPTEMBRE 2018** 

Édito

# Un temps de rentrée ?

### A noter Recensement

'out jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la Mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

près un été marqué par des températures exceptionnelles pour notre région, nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école le 3 septembre par une météo un peu grise et automnale.

Cette rentrée scolaire s'est déroulée dans un climat serein au niveau des effectifs et de l'équipe enseignante. Le retour à la semaine des 4 jours et l'entrée dans le nouveau bâtiment périscolaire constituent les deux grands changements de ce début d'année. Les maternelles et la classe de CE1 ont aussi découvert des

espaces rénovés du plus bel effet durant les vacances par nos agents techniques.

En cette période de reprise, vous trouverez aussi toutes les activités proposées par nos associations dont une bonne partie des bénévoles se sont retrouvés le dimanche 9 septembre pour une journée conviviale et sympathique appréciée de tous les participants.

Bonne rentrée et bonne reprise à

Le Maire, **Marc TIROLE** 

### Actualité

# Journée des associations



Une journée de convivialité afin de remercier l'engagement des bénévoles au sein des associations locales.

our la traditionnelle journée destinée à remercier tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année au sein des associations, la Municipalité a

organisé une rencontre au Stade du Parcours le dimanche 9 septembre.

Après l'apéritif agrémenté d'un quizz, les convives, au nombre de 130, ont pu déguster une succulente paëlla. L'après-midi, une balade a été organisée dans les bois, histoire de faciliter la digestion!



### Quelques jours après la rentrée scolaire, le point dans les écoles dampierroises.

de faire le point sur cette rentrée scolaire.

primaire et trois de plus à l'école maternelle.

bambins de petite et moyenne sections.

remplacement de Mme Céline Dupire.

es petits écoliers dampierrois ont repris le chemin de l'école

au matin du 3 septembre. Ce numéro de septembre est l'occasion

Les effectifs globaux sont en très légère diminution (178 élèves

contre 183 l'an passé), avec sept enfants de moins à l'école

Du côté des enseignants, il n'y a qu'un seul changement majeur

à noter, en l'occurrence à l'école maternelle où Véronique Chipeaux,

la directrice, et Julien Diégo-Molina ont fait connaissance avec

une nouvelle collègue, Laura Boudoukara. Celle-ci, qui succède à

Leyla Tipirdamaz, vient de l'école de Bavans et a pris en charge les

A l'école primaire, pas de changement dans l'équipe

d'enseignants : l'équipe en place autour du directeur Florent

Laithier est inchangée, mis à part le poste de décharge de direction désormais occupé par Mme Maëva Pettmann en

Mais l'événement de la rentrée (outre le retour à la semaine de

quatre jours) a aussi été l'ouverture officielle du nouveau bâtiment

périscolaire, officiellement inauguré en juin, peu avant les

vacances d'été. Le 3 septembre, 33 élèves ont donc pris leur repas

de midi dans la grande salle dédiée à cet effet, avec au menu

# Zoom sur la rentrée scolaire





Les petits ont retrouvé leur école...

Le premier repas pris par les enfants dans le nouveau bâtiment dédié au périscolaire.

### Les effectifs

ECOLE PRIMAIRE : 113 ÉLÈVES Directeur :

M. Florent LAITHIER

CP (Mme Alicia Dupont): 19 élèves. CE1 (Mme Peggy Constant): 23 élèves.

CE2 (M. Florent Laithier et Mme Coralie Angonin): 28 élèves. CM1 (Mme Catherine Bérardi): 23 élèves.

CM2 (Mme Nathalie Strubel) : 20 élèves.

ECOLE MATERNELLE : 65 ÉLÈVES
Directrice : Mme Véronique Chipeaux

Petite section (Mme Véronique Chipeaux): 21 élèves.
Petite et moyenne sections (Mme Laura Boudoukara):
21 élèves (7 en petite section et 14 en moyenne section).
Moyenne et grande sections (M. Julien Diégo-Molina): 23
élèves (8 en moyenne section et 15 en grande section.



Premier jour d'école de l'année scolaire 2018/2019 pour les petits Dampierrois.

# salade composée, risotto, fromage et brownie.

Les enseignants de l'école maternelle, Mme Chipeaux, Mme Boudoukara et M. Diégo-Molina.



Les enseignants de l'école primaire (de gauche à droite) : Mme Dupont, Mme Grandjean (AVS), Mme Strubel, M. Laithier, Mme Bérardi, Mme Constant, Mme Angonin.

# **Emplois saisonniers**





Guillaume et Kenji ont donné un coup de main aux employés municipaux pendant l'été.

comme chaque année durant l'été, deux jeunes étudiants ont été recrutés par la commune pour donner un coup de main aux employés municipaux, Guillaume Bérardi (en juillet) et Kenji Djondo (en août). Ces deux jeunes ont essentiellement été affectés à l'entretien des espaces verts et de la voirie. Guillaume, titulaire d'un BTS audiovisuel, a même mis à profit ses compétences pour tourner quelques vidéos dans le village. Un petit spot sur la commune pourrait donc prochainement sortir de sa table de montage... Quant à Kenji, diplômé d'une école de ferronnerie d'art, il espère intégrer l'armée. Dans les deux cas, les jeunes ont accompli une expérience intéressante dans le monde du travail, gageons que le petit pécule qu'il ont amassé grâce à leur travail leur sera bien utile.

# Les chasseurs équipés



Un chalet rénové et des «chaises de tir» pour les chasseurs dampierrois.

es chasseurs ont été très actifs cet été puisqu'ils ont effectué quelques travaux d'entretien sur le chalet de chasse. Le bâtiment a été pelé et enjolivé, il est désormais protégé des intempéries et prêt pour ravir les amoureux de la nature. Par ailleurs, les membres de l'association ont conçu et fabriqué huit chaises de tir afin d'améliorer la sécurité. Ces chaises ont été mises en place à des endroits stratégiques et vous pourrez les voir si vous vous baladez en forêt. Toutefois, il vous est demandé de respecter ce matériel qui n'est utilisable que par les chasseurs.

Rappel des jours de chasse : depuis le 9 septembre, chasse en battue les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

### Café littéraire

mardi 2 octobre à 17h à la Bibliothèque Dans le cadre du prochain café littéraire, Janine Pham évoquera l'ouvrage de Jean-Michel Delacomptée «Notre langue française». Présentation et échanges autour de notre langue... plus qu'une langue.

### Bourse bébé et jouets

samedi 6 octobre de 9h à 17h - Salle des Fêtes Organisée par la Bibliothèque : matériel, vêtements, jouets,... Tables à votre disposition (10 €). Inscriptions à la Bibliothèque au 03.81.93.24.46.

### Friture de la pêche

dimanche 21 octobre à midi à la Salle des Fêtes

La société de pêche de Badevel/Dampierre organise son traditionnel repas friture. Prix du repas : 20 € pour les adultes et 12 € pour les enfants. Une tombola terminera l'après-midi. Vous pouvez réserver vos places auprès des pêcheurs.

### **Concert au Temple**

dimanche 28 octobre à 15h au Temple La paroisse protestante propose un concert caritatif en faveur de l'ARSLA. La chorale «La Clé de Sol», composée d'une cinquantaine de choristes, viendra chanter pour vaincre la maladie de Charcot.

Pour tous renseignements, contacter Monique Ferciot au 07.86.95.20.26.

### Repas comtois

dimanche 4 novembre à midi Salle des Fêtes

Organisé par la Bibliothèque et la section Images du Patrimoine. Au menu : apéritif, pommes de terre, saucisse, cancoillotte, salade, dessert et café au prix de 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Inscriptions auprès des organisateurs ou à la Bibliothèque au 03.81.93.24.46.

## A noter

### Atelier écriture et poésie

es membres de l'atelier d'écriture et de poésie «Au-delà des mots» ont repris leurs activités depuis le lundi 17 septembre à 17h30 à la Médiathèque. Sauf éventuelles modifications en cours d'année, chaque rendez-vous mensuel est planifié le troisième lundi du mois. Les personnes voulant jouer avec les mots, en rimes ou non, mais toujours au rythme des rêveries, des rires et des passions, sont les bienvenues! L'entrée est libre, la collation toujours offerte. Pour tous renseignements complémentaires, contacter Esther au 06.72.41.51.14.

# Une belle soirée au stade

conditions météo favorables ont contribué au succès des festivités organisées au stade le 14 juillet.

Cette soirée, combinant Fête nationale et Fête de la Musique, a drainé la grande foule. Dès 18h, les visiteurs ont pu prendre leur repas sur place en écoutant les groupes musicaux. Puis, à la nuit tombée, un magnifique feu d'artifice a illuminé un ciel dampierrois sans nuage...



Le défilé aux lampions de la Salle des Fêtes au stade pour les enfants.

**OCHES** 

# **Opération Brioches 2018**

ans le Pays de Montbéliard, l'Opération OPÉRATION Brioches organisée au profit de l'ADAPEI aura lieu du 3 au 7 octobre 2018. Comme l'an passé, les fonds récoltés serviront à réaliser des projets qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées mentales accompagnées. L'an passé, les dons ont permis l'aménagement d'un secteur détente au self d'Etupes.

Les dons 2018 seront principalement destinés à l'installation d'une cuisine et d'une balnéo au fover Plein Cœur de Taillecourt.

A Dampierre-les-Bois, la distribution des brioches est prévue le samedi 6 octobre (matin à partir de 10h). Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil aux bénévoles qui vous rendront visite.

# Sécheresse : alerte crise !

éjà en **alerte renforcée** depuis le 3 août dernier, les communes du Bassin de l'Allan (dont Dampierre-les-Bois) sont en alerte crise depuis le 12 septembre, tel en a décidé le Préfet du Doubs

Les niveaux des nappes et rivières étant très bas et les ressources en eau pour la consommation commençant à manquer dans certains secteurs, il devenait urgent de mettre en œuvre des attitudes économes en eau, même au prix de décisions extrêmes.

### Aussi, vous devez désormais respecter les règles suivantes qui interdisent :

- Le lavage des véhicules, même en station professionnelle.
- Le remplissage des piscines privées d'une capacité supérieure à 2 m³.
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts, des jardins d'agrément et des potagers.
- Le lavage des terrasses, toitures et façades, sauf en cas de travaux non reportables ou liés à des impératifs sanitaires.

Les collectivités et les professionnels sont soumis aux mêmes règles, il leur est notamment interdit d'arroser les espaces verts publics et de laver les voiries. Quand cela est possible, les fontaines doivent également être fermées.

Quant aux industriels, ils doivent mettre en place des plans d'économie d'eau. Cet arrêté a été mis en place pour une durée de deux mois (et pourra être prolongé en cas de nécessité) à compter du 12 septembre et les contrevenants s'exposent à une amende de 1.500 €.



Si le fleurissement municipal a bien résisté à la canicule à Dampierre, c'est grâce à la cuve de récupération d'eau dont sont dotés les ateliers municipaux.